

TCO - Assainissement - BP - 2026

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le

ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE



**TCO**  
**EPCI**

Numéro SIRET : 24974010100061  
Poste comptable : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DU PORT

**Budget primitif**  
**relatif à l'exercice 2026**

**Budget annexe : Assainissement**

**Instruction budgétaire et comptable M.49(1)**  
applicable aux services publics industriels et commerciaux locaux

(1) Précision plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

## III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	30
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	32
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	35
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	36
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	37
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	38
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	39
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	40

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	41
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	43
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies dont la collectivité territoriale, le groupement ou l'établissement public de rattachement compte plus de 3 500 habitants.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Nota. – Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

**I – INFORMATIONS GENERALES****MODALITES DE VOTE DU BUDGET**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :  
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;  
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.  
- sans chapitres « opérations d'équipement ».

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III. – Conformément à l'article L. 1612-28 du code général des collectivités territoriales (CGCT), l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes :

- Fonctionnement :7.5% (maximum 7,5 %)
- Investissement :7.5% (maximum 7,5 %)

IV – Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

V – La comparaison avec le budget précédent s'effectue par rapport au budget primitif de l'exercice précédent.

VI – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 261 664,00	2 261 664,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>		<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	3 679 283,00	3 679 283,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>		<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>5 940 947,00</b>	<b>5 940 947,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Crédits votés uniquement lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire (sans prise en compte des précédents mouvements de crédits de l'exercices)

(2) A renseigner uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES****II****A2****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	70 000,00	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	431 193,00	0,00	492 461,00	492 461,00	492 461,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	47 500,00	47 500,00	47 500,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>501 193,00</b>	<b>0,00</b>	<b>654 961,00</b>	<b>654 961,00</b>	<b>654 961,00</b>
66	Charges financières	600 000,00	0,00	686 406,00	686 406,00	686 406,00
67	Charges spécifiques	50 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>1 151 193,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 351 367,00</b>	<b>1 351 367,00</b>	<b>1 351 367,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	1 208 807,00		840 297,00	840 297,00	840 297,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>1 278 807,00</b>		<b>910 297,00</b>	<b>910 297,00</b>	<b>910 297,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 430 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 261 664,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 360 000,00	0,00	2 174 512,00	2 174 512,00	2 174 512,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	7 152,00	7 152,00	7 152,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>2 360 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 181 664,00</b>	<b>2 181 664,00</b>	<b>2 181 664,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>2 360 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 181 664,00</b>	<b>2 181 664,00</b>	<b>2 181 664,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>70 000,00</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>2 430 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

+

**R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 261 664,00****Pour information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION  
D'INVESTISSEMENT (8)****830 297,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

- (1) Cf. Modalités de vote I.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.
- (5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.
- (6) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DE 043 = RE 043.*
- (7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES****A3****DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	235 125,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 575 000,00	0,00	650 000,00	650 000,00	650 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 285 000,00	0,00	1 043 483,00	1 043 483,00	1 043 483,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>4 095 125,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 943 483,00</b>	<b>1 943 483,00</b>	<b>1 943 483,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	800,00	800,00	800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 100 000,00	0,00	1 055 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	13 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>1 113 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 055 800,00</b>	<b>1 055 800,00</b>	<b>1 055 800,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>5 208 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 999 283,00</b>	<b>2 999 283,00</b>	<b>2 999 283,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>670 000,00</b>		<b>680 000,00</b>	<b>680 000,00</b>	<b>680 000,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>5 878 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

+

**D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****3 679 283,00****RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	1 638 050,00	0,00	365 978,00	365 978,00	365 978,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 361 968,00	0,00	1 803 008,00	1 803 008,00	1 803 008,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>4 000 018,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 168 986,00</b>	<b>2 168 986,00</b>	<b>2 168 986,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>4 000 018,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 168 986,00</b>	<b>2 168 986,00</b>	<b>2 168 986,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	1 208 807,00		840 297,00	840 297,00	840 297,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	70 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	600 000,00		600 000,00	600 000,00	600 000,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 878 807,00</b>		<b>1 510 297,00</b>	<b>1 510 297,00</b>	<b>1 510 297,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>5 878 825,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 679 283,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie. (Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042)

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
 DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE  
 FONCTIONNEMENT (8)**

**830 297,00**

(1) cf. Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B1****1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	115 000,00		115 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	492 461,00		492 461,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	47 500,00		47 500,00
66	Charges financières	686 406,00	0,00	686 406,00
67	Charges spécifiques	10 000,00	0,00	10 000,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	70 000,00	70 000,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		840 297,00	840 297,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>1 351 367,00</b>	<b>910 297,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

+

**D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (2)****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 261 664,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	800,00	80 000,00	80 800,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 055 000,00	0,00	1 055 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	250 000,00	0,00	250 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	650 000,00	0,00	650 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	1 043 483,00	600 000,00	1 643 483,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	<b>2 999 283,00</b>	<b>680 000,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

+

**D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****3 679 283,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 174 512,00		2 174 512,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	7 152,00		7 152,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>2 181 664,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

+

**R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES****2 261 664,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	365 978,00	0,00	365 978,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 803 008,00	0,00	1 803 008,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	600 000,00	600 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		70 000,00	70 000,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		840 297,00	840 297,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 168 986,00</b>	<b>1 510 297,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

+

**R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE****0,00**

+

**AFFECTATION AUX COMPTES 106****0,00**

=

**TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES****3 679 283,00**

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>115 000,00</b>	<b>115 000,00</b>
60225	Fournitures de bureau	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équipt	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 000,00	2 000,00	2 000,00
61523	Entretien, réparations réseaux	0,00	50 000,00	50 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00	0,00
618	Divers	6 000,00	6 000,00	6 000,00
6226	Honoraires	25 000,00	30 000,00	30 000,00
627	Services bancaires et assimilés	5 000,00	20 000,00	20 000,00
62871	Remb. frais à la coll. de rattachement	10 000,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>431 193,00</b>	<b>492 461,00</b>	<b>492 461,00</b>
6331	Versement de mobilité	4 255,00	8 860,00	8 860,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	1 064,00	1 532,00	1 532,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 553,00	6 200,00	6 200,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	638,00	3 620,00	3 620,00
6411	Salaires, appointements, commissions	201 595,00	258 239,00	258 239,00
6413	Primes et gratifications	117 195,00	97 612,00	97 612,00
6415	Supplément familial	0,00	2 137,00	2 137,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	47 695,00	35 836,00	35 836,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 582,00	74 686,00	74 686,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	4 616,00	3 739,00	3 739,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>47 500,00</b>	<b>47 500,00</b>
6585	Intérêts moratoires	0,00	47 500,00	47 500,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION COURANTE</b>		<b>501 193,00</b>	<b>654 961,00</b>	<b>654 961,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>686 406,00</b>	<b>686 406,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	600 000,00	602 000,00	602 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-5 000,00	6 406,00	6 406,00
6618	Intérêts des autres dettes	5 000,00	78 000,00	78 000,00
<b>67</b>	<b>Charges spécifiques (c)</b>	<b>50 000,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>10 000,00</b>
6711	Pénalités de retard sur marchés	50 000,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	10 000,00	10 000,00
678	Autres charges événement maj. et inhab.	0,00	0,00	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>1 151 193,00</b>	<b>1 351 367,00</b>	<b>1 351 367,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>1 208 807,00</b>	<b>840 297,00</b>	<b>840 297,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	70 000,00	70 000,00	70 000,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>1 278 807,00</b>	<b>910 297,00</b>	<b>910 297,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>1 278 807,00</b>	<b>910 297,00</b>	<b>910 297,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 430 000,00</b>	<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 261 664,00</b>
---	---------------------

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	57 400,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	51 015,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	6 406,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DE 042 = RI 040*.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges (5)	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	2 360 000,00	2 174 512,00	2 174 512,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	2 360 000,00	2 174 512,00	2 174 512,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	7 152,00	7 152,00
757	Produits des cessions éléments actif	0,00	7 152,00	7 152,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION COURANTE</b>		<b>2 360 000,00</b>	<b>2 181 664,00</b>	<b>2 181 664,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (c)	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES D'EXPLOITATION</b>		<b>2 360 000,00</b>	<b>2 181 664,00</b>	<b>2 181 664,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)	70 000,00	80 000,00	80 000,00
747	Quote-part des sub. invest virée résultat	0,00	80 000,00	80 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résultat	70 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (8)	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>70 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>2 430 000,00</b>	<b>2 261 664,00</b>	<b>2 261 664,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 261 664,00</b>
---	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>235 125,00</b>	<b>250 000,00</b>	<b>250 000,00</b>
2031	Frais d'études	165 125,00	170 000,00	170 000,00
2087	Immo incorporelles reçues - mise à dispo	70 000,00	80 000,00	80 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>1 575 000,00</b>	<b>650 000,00</b>	<b>650 000,00</b>
2111	Terrains nus	0,00	500 000,00	500 000,00
21532	Réseaux d'assainissement	100 000,00	50 000,00	50 000,00
217351	Aménagt Bât. Exploitat° (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00
217532	Réseaux d'assainissement (mise à dispo)	1 475 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>2 285 000,00</b>	<b>1 043 483,00</b>	<b>1 043 483,00</b>
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	2 285 000,00	1 043 483,00	1 043 483,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>4 095 125,00</b>	<b>1 943 483,00</b>	<b>1 943 483,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>800,00</b>	<b>800,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	800,00	800,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>1 100 000,00</b>	<b>1 055 000,00</b>	<b>1 055 000,00</b>
1641	Emprunts en euros	1 100 000,00	1 055 000,00	1 055 000,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>13 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
261	Titres de participation	13 700,00	0,00	0,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>1 113 700,00</b>	<b>1 055 800,00</b>	<b>1 055 800,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>5 208 825,00</b>	<b>2 999 283,00</b>	<b>2 999 283,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur</b>	<b>70 000,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	55 000,00	54 000,00	54 000,00
139118	Sub. équipt cpte résult. Autres	5 000,00	10 000,00	10 000,00
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	5 000,00	5 000,00	5 000,00
13914	Sub. équipt cpte résult. Communes	0,00	3 000,00	3 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	5 000,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	8 000,00	8 000,00
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	600 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo. incorp.	0,00	600 000,00	600 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>670 000,00</b>	<b>680 000,00</b>	<b>680 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>5 878 825,00</b>	<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 0,00

+

D 001 SOLDE DEFICITAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 3 679 283,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

## TCO - Assainissement - BP - 2026

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>1 638 050,00</b>	<b>365 978,00</b>	<b>365 978,00</b>
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	100 000,00	0,00	0,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	110 000,00	365 978,00	365 978,00
1312	Subv. équipt Régions	1 428 050,00	0,00	0,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>2 361 968,00</b>	<b>1 803 008,00</b>	<b>1 803 008,00</b>
1641	Emprunts en euros	2 361 968,00	1 803 008,00	1 803 008,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>4 000 018,00</b>	<b>2 168 986,00</b>	<b>2 168 986,00</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1068	Autres réserves	0,00	0,00	0,00
<b>165</b>	<b>Dépôts et cautionnements reçus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>4 000 018,00</b>	<b>2 168 986,00</b>	<b>2 168 986,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section d'exploitation</b>	<b>1 208 807,00</b>	<b>840 297,00</b>	<b>840 297,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7)</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>	<b>70 000,00</b>
28031	Frais d'études	0,00	14 200,00	14 200,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	0,00	6 700,00	6 700,00
28135	Installations générales, agencements, ..	800,00	500,00	500,00
28153	Installations à caractère spécifique	4 000,00	2 300,00	2 300,00
28173	Constructions (mise à disposition)	13 400,00	9 500,00	9 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	44 600,00	33 500,00	33 500,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	7 200,00	3 300,00	3 300,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>1 278 807,00</b>	<b>910 297,00</b>	<b>910 297,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (8)</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>	<b>600 000,00</b>
238	Avances commandes immo. incorp.	600 000,00	600 000,00	600 000,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>1 878 807,00</b>	<b>1 510 297,00</b>	<b>1 510 297,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>5 878 825,00</b>	<b>3 679 283,00</b>	<b>3 679 283,00</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (9)</b>	<b>0,00</b>
----------------------------------	-------------

+

<b>R 001 SOLDE EXCEDENTAIRE D'INVESTISSEMENT REPORTE OU ANTICIPE (9)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 679 283,00</b>
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote des résultats définitifs ou si reprise anticipée des résultats).

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

**III – VOTE DU BUDGET****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE

A1.1

## A1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement						
51928 Autres avances de trésorerie						
51931 Lignes de crédit de trésorerie						
LT-3793	14/11/2024	0,00	0,00	81 758,11	3 000 000,00	0,00
LT-5074	22/12/2025	5 000 000,00	3 000 000,00	0,00	0,00	3 000 000,00
51932 Lignes de crédit de trésorerie liées à un emprunt						
CO5946	30/12/2009	609 700,00	0,00	21 520,70	0,00	609 700,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>TOTAL</b>		<b>5 609 700,00</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>103 278,81</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>3 609 700,00</b>

(1) Au sens de la circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989 relative aux concours financiers à court terme offerts aux collectivités locales et à leurs établissements publics.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant.

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>					27 438 190,23									
1641 Emprunts en euros (total)					27 438 190,23									
1354317	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	05/05/2015	01/01/2020	01/03/2020	1 377 121,20	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	1,750	1,750	EUR	T	C	O	A-1
2864-2873	Agence France Locale	19/07/2023	20/12/2024	20/03/2025	4 000 000,00	V	(Euribor 3M + 0.25)-Floor 0 sur Euribor 3M	3,940	4,050	EUR	T	C	O	A-1
772880E	CAISSE D'EPARGNE	08/08/2023	16/08/2023	01/12/2023	2 500 000,00	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	3,400	3,490	EUR	T	C	O	A-1
CO5946	CACIB ex BFT CREDIT AGRICOLE	30/12/2009	01/01/2020	15/09/2020	1 182 670,00	V	(Euribor 3M + 0.73)-Floor 0 sur Euribor 3M	0,340	0,340	EUR	A	X	O	A-1
CRE 1443 02 U-T2	Agence Française de Développement	14/08/2009	01/10/2020	31/10/2020	2 378 324,49	F	Taux fixe à 3.57 %	3,570	3,600	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1443 02 U-T3	Agence Française de Développement	14/08/2009	01/10/2020	31/10/2020	3 548 974,17	F	Taux fixe à 3.4 %	3,400	3,430	EUR	S	P	O	A-1
CRE 1443 02 U-T4	Agence Française de Développement	14/08/2009	01/10/2020	31/10/2020	3 105 064,56	F	Taux fixe à 2.9 %	2,900	2,920	EUR	S	P	O	A-1
CRE1437 01 W	Agence Française de Développement	15/04/2008	01/01/2020	31/05/2020	173 236,80	F	Taux fixe à 4.04 %	4,040	4,140	EUR	S	C	O	A-1
CRE1439 02 Z	Agence Française de Développement	13/08/2009	01/01/2020	31/01/2020	1 497 936,18	F	Taux fixe à 3.26 %	3,260	3,290	EUR	S	P	O	A-1
CRE1658 02 C	Agence Française de Développement	18/12/2015	01/01/2020	31/01/2020	1 674 862,83	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	0,880	EUR	S	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CRE214601U - T1	Agence Française de Développement	11/12/2025	11/12/2025	30/06/2027	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,230	EUR	S	C	O	A-1
CRE214601U - reste a consolider	Agence Française de Développement	11/12/2025	24/12/2026	30/06/2027	3 000 000,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,130	4,170	EUR	X	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>27 438 190,23</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>19 330 734,21</b>					<b>1 053 289,15</b>	<b>602 784,24</b>	<b>0,00</b>	<b>57 420,96</b>
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		19 330 734,21					1 053 289,15	602 784,24	0,00	57 420,96
1354317	N	0,00	A-1	1 106 212,08	24,42	V	(Livret A(Préfixé) + 1)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,700	45 151,52	27 259,66	0,00	2 033,18
2864-2873	N	0,00	A-1	3 866 666,68	28,97	F	Taux fixe à 3.77 %	3,880	133 333,32	145 476,62	0,00	3 909,63
772880E	N	0,00	A-1	2 312 500,03	27,67	V	(Livret A(Préfixé) + 0.4)-Floor 0 sur Livret A(Préfixé)	2,150	83 333,32	44 531,60	0,00	3 343,75
CO5946	N	0,00	A-1	609 700,00	4,71	V	(Euribor 3M + 0.73)-Floor 0 sur Euribor 3M	2,900	111 310,00	18 441,90	0,00	814,73
CRE 1443 02 U-T2	N	0,00	A-1	1 864 127,13	13,83	F	Taux fixe à 3.57 %	3,600	104 724,72	65 622,94	0,00	10 468,44
CRE 1443 02 U-T3	N	0,00	A-1	2 771 356,01	13,83	F	Taux fixe à 3.4 %	3,430	157 539,13	92 898,31	0,00	14 811,63
CRE 1443 02 U-T4	N	0,00	A-1	2 397 714,12	13,83	F	Taux fixe à 2.9 %	2,920	141 082,00	68 518,22	0,00	10 907,06
CRE1437 01 W	N	0,00	A-1	50 952,00	2,42	F	Taux fixe à 4.04 %	4,140	20 380,80	1 877,78	0,00	106,35
CRE1439 02 Z	N	0,00	A-1	657 804,61	3,58	F	Taux fixe à 3.26 %	3,290	156 562,40	20 178,76	0,00	6 808,54
CRE1658 02 C	N	0,00	A-1	1 093 701,55	10,08	F	Taux fixe à 0.88 %	0,880	99 871,94	9 405,34	0,00	3 644,04
CRE214601U - T1	N	0,00	A-1	2 600 000,00	25,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,230	0,00	108 573,11	0,00	298,28
CRE214601U - reste a consolider	N	0,00	A-1	0,00	26,00	F	Taux fixe à 4.13 %	4,170	0,00	0,00	0,00	275,33

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>19 330 734,21</b>					<b>1 053 289,15</b>	<b>602 784,24</b>	<b>0,00</b>	<b>57 420,96</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

A1.3

## A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque de taux le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire n° NOR : IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A1.4

Nota. – Cette annexe retrace le stock de dette à la clôture après opérations de couverture éventuelles.

## A1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	19 330 734,21	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A1.5

## A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

**IV**

**A1.5**

#### A1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite) : effet de l'instrument de couverture

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	EFFET DE L'INSTRUMENT DE COUVERTURE								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

TCO - Assainissement - BP - 2026

## IV – ANNEXES

### ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES

**A1.6**

#### A1.6 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante
----------	-----------------------------	------------------------	----------------

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A2

## A2 – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

## CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	1	18/12/2023 - N° 2023_146_CC_10
L	FRAIS D'ETUDES	0	18/12/2023
L	RMAD_AUTRES IMMO. CORP.	50	18/12/2023
L	INSERTIONS D'AVIS	0	18/12/2023
L	VOITURES	8	18/12/2023
L	MOBILIER	12	18/12/2023
L	INSTALLAT° ASSAINISSEMENT	15	18/12/2023
L	LOGICIELS	2	18/12/2023
L	AGENC. AMENAG BATIMENTS EXPLOITATION	15	18/12/2023
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	18/12/2023
L	MATERIEL DE BUREAU ELECT. BUREAUTIQUE	8	18/12/2023
L	OUTILLAGES	8	18/12/2023
L	RMAD_OUVRAGES DE PRELEVEMENT	40	18/12/2023
L	RMAD_CAMIONS, ENGIN TRX PUBLICS	8	18/12/2023
L	RMAD_ORGANES DE REGULATIONS	6	18/12/2023
L	OUVR GENIE CIVIL EAU POTABLE	40	18/12/2023
L	INST. ELECTRIQUES/TELEPH BAT EXPLOITATION	15	18/12/2023
L	RMAD_INST. ELECTR/TELEPH BAT EXPLOITAT°	15	18/12/2023
L	OUVR GENIE CIVIL EAU POTABLE	40	18/12/2023
L	MAT. REGULATION : CAPTEURS, MAT ELECTR.	6	18/12/2023
L	COMPTEURS CLIENTS	20	18/12/2023
L	TELE RELEV (ENS. EQUIPEMENT)	10	18/12/2023
L	DEBITMETRES	15	18/12/2023
L	OUVRAGES DE CAPTAGES/FORAGES	40	18/12/2023
L	STATION DE RELEVAGE, BACHE POMPAGE	40	18/12/2023
L	CAMIONS, ENGIN TRVX PUBLICS	8	18/12/2023
L	RESEAU AEP OU EU	40	18/12/2023
L	RESEAUX EAU POTABLE (CANALISATIONS)	40	18/12/2023
L	OUVRAGES DE CAPTAGES/FORAGES	40	18/12/2023
L	OUVRAGES DE CAPTAGES/FORAGES	40	18/12/2023
L	MAT SPECIFIQUE SCE ASSAINISSEMENT	6	18/12/2023
L	RMAD_AMENAG BAT ADMINIST	0	18/12/2023
L	RMAD_STATION DE LEVAGE	40	18/12/2023
L	CONSTRUCTION/SOL D'AUTRUI	0	18/12/2023
L	OUVRAGE GENIL CIVIL_STATION EPURATION	60	18/12/2023
L	RMAD_AMENAG BATIMENTS EXPLOITATION	15	18/12/2023
L	BATIMENT LEGERS ET ABRIS	15	18/12/2023
L	RMAD_FRAIS ETUDES	5	18/12/2023
L	INST. TRAIT EAU POTABLE SAUF GC/REGUL	15	18/12/2023
L	RESEAUX ADDUCTION EAU	40	18/12/2023
L	RESEAUX D'ADDUCTION EAU	40	18/12/2023
L	TERRAINS AMENAGES	25	18/12/2023
L	AGENC. AMENAG BATIMENTS ADMINISTRATIFS	15	18/12/2023
L	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	50	18/12/2023
L	RMAD RESEAU ASSAINISSEMENT	50	18/12/2023

Envoyé en préfecture le 04/05/2026  
 Reçu en préfecture le 04/05/2026  
 Publié le 10 18/12/2023  
 ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE



L	APPAREIL DE LABORATOIRE ET DE MESURE	10	18/12/2023
L	SUBV RECUE SUR BIEN AMORT	0	18/12/2023
L	POMPES	60	18/12/2023
L	RMAD AMENAG TERRAINS NUS	0	18/12/2023
L	RMAD_BATIMENTS DURABLES	0	18/12/2023
L	RMAD_TERRAINS	15	18/12/2023
L	RMAD_BATIMENT LEGERS ET ABRIS	0	18/12/2023
L	RMAD_BAT EXPLOITATION S/AUTRUI		

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

### Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution de la section d'investissement 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
<b>Solde des restes à réaliser (RAR) (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

### Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	1 135 000,00	1 135 000,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	910 297,00	910 297,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	-224 703,00	-224 703,00

(1) Tableaux à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A4.2

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>1 135 000,00</b>	<b>I 1 135 000,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>1 055 000,00</b>	<b>1 055 000,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 055 000,00	1 055 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	80 000,00	80 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

## IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTESIV  
A4.3

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>910 297,00</b>	<b>III 910 297,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>910 297,00</b>	<b>910 297,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	14 200,00	14 200,00
28087	Immo. incorp. reçues - mise à dispo.	6 700,00	6 700,00
28135	Installations générales, agencements, ..	500,00	500,00
28153	Installations à caractère spécifique	2 300,00	2 300,00
28173	Constructions (mise à disposition)	9 500,00	9 500,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	33 500,00	33 500,00
28178	Autres immos corporelles (mad)	3 300,00	3 300,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	840 297,00	840 297,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

TCO - Assainissement - BP - 2026

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'EXPLOITATION**

**A5.1.1**

Cet état ne contient pas d'information.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

TCO - Assainissement - BP - 2026

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN**

**ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET  
D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT**

**A5.1.2**

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>A5.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.



<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>IV</b>
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A5.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.1

## B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP		
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2023-204ASI22 Limiter les impacts des eaux usées sur les milieux	37 537 669,00	0,00	37 537 669,00	16 232 989,09	2 315 302,04	11 541 999,59

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

**ENGAGEMENTS HORS BILAN  
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

B2.2

## B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP		
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer au-delà de N (3)
2023-501ASF40 Définir le projet de la collectivité et la stratégie de mise en oeuvre	316 304,00	0,00	316 304,00	62 871,77	642 500,00	89 999,63

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AE engagées et les CP consommés.

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N :**  
**Détail des effectifs par emploi fonctionnel ou filière à la clôture**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)

présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

## IV – ANNEXES

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite) :  
Détail des effectifs par type de recrutement

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1\_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-8, L.332-13, L.332-14, L.326, L.352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles L.327-5, L.332-10 et L.332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles L.332-23, L.332-24, L.333-1 à L.333-10 et L.333-12 du CGFP.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Envoyé en préfecture le 04/05/2026

Reçu en préfecture le 04/05/2026

Publié le



ID : 974-249740101-20260504-2026\_059\_CC\_4-DE

TCO - Assainissement - BP - 2026

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

D

Nombre de membres en exercice : 64

Nombre de membres présents : 56

Nombre de suffrages exprimés : 62

VOTES :

Pour : 54

Contre : 8

Abstentions : 0

Date de convocation : 21/04/2026

Présenté par Le Président,

A Siège du TCO - Le Port le 27/04/2026

Le Président,

Délibéré par l'assemblée, réunie en session ordinaire

A Siège du TCO - Le Port, le 27/04/2026

Les membres de l'assemblée délibérante,

Emmanuel SERAPHIN

Nota. – L'ajout des signataires est facultatif.

Certifié exécutoire par Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le